



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAONE

Motion présentée par Fernand BURKHALTER pour le Groupe des
Élus de gauche et républicains du Conseil départemental de la
Haute-Saône

Séance du 26 septembre 2016

Maintien du site ALSTOM-BELFORT

La décision annoncée par Monsieur Henri POUPAR-LAFARGE, Président Directeur Général d'Alstom Transport, de cesser la production de trains à Belfort dans le courant de l'année 2018 est inacceptable.

La fermeture du site de Belfort remettrait en cause plus de 126 années de présence sur un territoire qui a su s'impliquer et favoriser le développement de l'entreprise. Plus de 400 emplois sont menacés et les conséquences de cette décision se mesureront bien au-delà du Territoire de Belfort.

Alstom, c'est à ce jour 500 emplois directs à Belfort et près de 800 emplois indirects dans l'Aire Urbaine, le bassin d'Héricourt et l'Est de la Haute-Saône. C'est donc toute une région qui sera impactée par la fermeture du site.

Cette décision crée une vive émotion d'autant plus qu'elle n'a nullement été concertée avec les pouvoirs publics.

Le développement ferroviaire est incontestablement dépendant des commandes publiques, il est donc indispensable que tout soit mis en œuvre à court, moyen et long terme pour conforter l'excellence du site de Belfort. La technologie française mérite d'être sauvegardée et encouragée malgré les exigences des partenaires commerciaux étrangers imposés au groupe Alstom lors des commandes.

L'Etat se doit d'intervenir pour sauver ce bastion industriel français, symbole de notre savoir-faire et de notre renommée internationale.

Considérant la brutalité de cette annonce et les conséquences sociales et économiques qu'elle entraînerait, les élus départementaux de la Haute-Saône appellent l'attention du Président de la République sur la nécessité d'actionner l'ensemble des leviers à sa disposition pour assurer le maintien de la production à Belfort.